

INFORMATIONS POST AGO

ASSURANCES MAGHREBIA S .A

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine/ 22, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite –1002 TUNIS

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 Avril 2023, la Société ASSURANCES MAGHREBIA publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

1-LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers individuels de ce même exercice tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2022, sur les conventions entrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport dans son intégralité et approuve toutes les opérations qui y sont citées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Groupe MAGHREBIA sur l'exercice 2022 et le Rapport des Commissaires aux comptes sur ce même exercice, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport de Gestion du Groupe dans son intégralité ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2022 tels qu'ils lui ont été présentés

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus, pur et simple, entier et définitif aux Administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2022, comme suit :

Bénéfice 2022	23 362 168,863	DT
+ Report à nouveau antérieur	5 719,026	DT
Premier reliquat	23 367 887,889	DT
- Réserve légale	0,000	DT
Deuxième reliquat	23 367 887,889	DT
- Réserve pour Fonds social	250 000,000	DT
Troisième reliquat	23 117 887,889	DT
- Réserves facultatives	12 580 000,000	DT
Quatrième reliquat	10 537 887,889	DT
- Dividendes (2,340 DT par action)	10 530 000,000	DT
Cinquième reliquat	7 887,889	DT
- Report à nouveau	7 887,889	DT
Sixième reliquat	0,000	DT

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe par ailleurs la date de distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2022 à partir du 1^{er} juin 2023. Le montant du Dividende est fixé à 2,340 DT par action. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2022 à dix mille (10 000) dinars bruts par Administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2022 à sept mille cinq cents (7 500) dinars bruts par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité de Gestion des Risques pour l'exercice 2022 à sept mille cinq cents (7 500) bruts par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité des Nominations et des Rémunérations pour l'exercice 2022 à sept mille cinq cents (7 500) dinars bruts par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté l'expiration du mandat des membres du Conseil d'Administration et conformément à l'article 16 des statuts de la société, décide de renouveler le mandat des membres du Conseil d'Administration ci-après :

- M. Mohamed Nabil ESSASSI
- UNION FINANCIERE HOLDING S.A (3 postes) représentées par :
Poste 1 : M. Mohamed Nabil ESSASSI
Poste 2 et Poste 3 : Mme Ynen JEMAA
- Mme Sonia TRABELSI Epouse GOULET
- Mme Mariem MAAOUI Epouse DARGHOUTH.

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant constaté également l'expiration du second mandat de M. Sami BEZZARGA en sa qualité d'administrateur indépendant, décide de nommer M. Pierre VASSEROT en tant qu'administrateur indépendant.

Le mandat des administrateurs est fixé pour la durée de trois (3) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté l'expiration du mandat du Commissaire aux Comptes, la Société GS AUDIT & ADVISORY – HLB, représentée par M. Ghazi HANTOUS et conformément aux dispositions de l'article 13 bis du Code des Sociétés Commerciales et l'article 26 des statuts de la Société ASSURANCES MAGHREBIA, décide de renouveler le mandat de la société précitée représentée par M. Ghazi HANTOUS pour une durée de trois (3) ans, soit pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, autorise expressément la société pour l'acquisition et la revente en bourse de ses propres actions en vue de réguler leur cours sur le marché. L'Assemblée délègue au Conseil d'Administration la décision de fixer les modalités de rachat.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TREIZIEME RESOLUTION

En application de l'article 13 de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire informe les actionnaires de la Société que l'Union Financière Holding a franchi à la hausse le seuil de 66,6% de participation dans le capital de la Société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2-BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT (exprimé en dinars)

<i>Actifs</i>		31/12/2022			31/12/2021
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
AC1 Actifs incorporels					
AC11	Investissements de recherche et développement	131 350	64 045	67 305	
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	2 152 782	1 835 000	317 781	499 918
		2 284 131	1 899 045	385 086	499 918
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21	Installations techniques et machines	6 845 037	5 841 158	1 003 878	1 003 322
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	1 956 254	1 335 096	621 158	420 108
		8 801 291	7 176 255	1 625 036	1 423 429
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	9 904 729	3 435 425	6 469 303	6 759 408
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	20 992 645	9 076 586	11 916 059	12 219 163
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC321	Parts dans des entreprises liées	19 506 295		19 506 295	19 701 579
AC323	Parts dans des entreprises avec lien de participation				
AC33 Autres placements financiers					
AC331	Actions et autres titres à revenu variable	71 710 752	3 167 653	68 543 100	39 841 613
AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	204 460 510	163 245	204 297 265	215 180 643
AC334	Autres prêts	2 756 852		2 756 852	2 663 774
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	909 584		909 584	959 795
		330 241 368	15 842 909	314 398 459	297 325 976
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510	Provisions pour primes non acquises	16 279 415		16 279 415	14 346 426
AC531	Provisions pour sinistres	30 363 486		30 363 486	38 324 179
AC550	Provisions d'égalisation et équilibrage	586 785		586 785	586 785
		47 229 686		47 229 686	53 257 391
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611	Primes acquises et non émises	27 195 401		27 195 401	20 142 121
AC612	Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	58 686 176	36 967 302	21 718 873	13 642 089
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance					
AC62		1 092 699	413 043	679 656	168 196
AC63 Autres créances					
AC631	Personnel	422 898		422 898	408 329
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 346		6 346	6 128
AC633	Débiteurs divers	16 315 862	2 687 420	13 628 442	8 597 663
		103 719 383	40 067 766	63 651 617	42 964 527
AC7 Autres éléments d'actif					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse					
AC71		8 321 598	5 006 120	3 315 478	16 365 411
AC72 Charges reportées					
AC721	Frais d'acquisition reportés	6 190 736		6 190 736	5 677 773
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	9 182 731	403 658	8 779 073	8 122 861
AC733	Autres comptes de régularisation	2 527 094		2 527 094	2 347 536
		26 222 158	5 409 778	20 812 380	32 513 581
Total de l'actif		518 498 017	70 395 753	448 102 264	427 984 822

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT (exprimé en dinars)

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
CP1 Capital social	45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital social	51 352 661	38 442 979
CP4 Autres capitaux propres	19 073 651	19 073 651
CP5 Résultats reportés	7 888	5 719
Total des capitaux propres après affectation	115 434 200	102 522 349
Passif		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	943 632	1 579 937
PA23 Autres provisions	943 632	1 579 937
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provisions pour primes non acquises	50 446 250	46 125 276
PA331 Provisions pour sinistres	179 018 953	186 425 824
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	3 863 849	3 994 418
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	4 886 785	4 886 785
PA361 Autres provisions techniques	1 941 691	1 949 554
	240 157 528	243 381 857
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	24 764 934	30 503 350
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	8 401 837	5 177 728
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	29 490 086	20 025 087
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	851 338	782 745
PA633 Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 960 865	4 348 673
PA634 Crédoiteurs divers	20 946 226	19 556 381
	65 650 353	49 890 614
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation passif		
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	1 108 807	
PA712 Autres comptes de régularisation passif	42 810	106 715
	1 151 617	106 715
TOTAL DU PASSIF	332 668 064	325 462 473
Total des capitaux propres et du passif	448 102 264	427 984 822

3-TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissement s exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2022 Avant affectation	45 000 000	4 500 000	746 691	18 326 960	30 950 000	3 072 661	5 719	23 362 169	125 964 200
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 18-04-2023					12 580 000	250 000	2 169	-12 832 169	0
Dividendes à distribuer								-10 530 000	-10 530 000
Soldes au 31/12/2022 Après affectation	45 000 000	4 500 000	746 691	18 326 960	43 530 000	3 322 661	7 888	0	115 434 200

4- LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM/ DENOMINATION SOCIALE	REPRESENTANT	MANDAT	QUALITE	FONCTIONS PRINCIPALES	POSTE OCCUPE DANS D'AUTRES CONSEILS S'IL Y A LIEU
M. Mohamed Nabil ESSASSI	Lui même	2023-2025	Président du Conseil d'Administration	PDG DE L'UNION FINANCIERE HOLDING S.A	Président du Conseil de la Société Assurances Maghrebia VIE S.A Président du Conseil de la Société CODWAY S.A Président du Conseil de la Société Union Financière S.A PDG de la Société Union Financière Holding S.A PDG de la société SAFI SA Membre des Conseils d'Administration des sociétés : HYDROMECA S.A, CARAVEL S.A, CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA S.A, , A B V TUNISIE S A, SOCIETE TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM, CAVEO AUTOMOTIVE SL, CAVEO AUTOMOTIVE SPAIN, RESENS SA.
UNION FINANCIERE HOLDING S.A (3 POSTES)	POSTE 1 : représenté par M. Mohamed Nabil ESSASSI			HOLDING	Membre des Conseils d'Administration des sociétés : Société Assurances Maghrebia VIE S.A, Union Financière S.A, BOURAK IMMOBILIERE, HYDROMECA S.A, SIAV SA, RESENS SA, SICAME S.A, CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA, CAVEO AUTOMOTIVE SL, SAFI SA, SMC SA, A B V TUNISIE S.A, CARAVEL S.A, SOCIETE TOURISTIQUE ET

NOM/ DENOMINATION SOCIALE	REPRESENTANT	MANDAT	QUALITE	FONCTIONS PRINCIPALES	POSTE OCCUPE DANS D'AUTRES CONSEILS S'IL Y A LIEU
	POSTES 2 ET 3 : représentés par Mme Ynen JEMAA	2023-2025	Administrateur		HOTELIERE EL HAMMAM,
MME SONIA TRABELSI Epouse GOULET Administrateur	Lui même	2023-2025	Administrateur	Responsable auprès de la Banque Populaire Atlantique France	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A
MME MARIEM MAAOUI Epouse DARGHOUTH Administrateur	Lui même	2023-2025	Administrateur	Directeur Général de la société Henchr GDOOD	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A
M Pierre Vasserot	Lui même	2023 - 2025	Administrateur Indépendant	Directeur des Opérations Assurances ORNIKAR	
M. Ahmed FARHAT BENGHAZI	Lui même	2021-2023	Administrateur Indépendant	Gérant de la Société ABG	Président du Conseil d'Administration de la Société MAGASIN GENERAL Membre du Conseil d'Administration de la Société TIB Administrateur indépendant de la Société Tunisie Leasing et Factoring Administrateur représentant des actionnaires

NOM/ DENOMINATION SOCIALE	REPRESENTANT	MANDAT	QUALITE	FONCTIONS PRINCIPALES	POSTE OCCUPE DANS D'AUTRES CONSEILS S'IL Y A LIEU
					minoritaires de la société ASSAD
M. Mokhtar CHENITI	Lui même	2021-2023	Administrateur Représentant des Actionnaires Minoritaires	Président Directeur Général de la Société TCV Gérant de la société S.I.M.C	Membre du Conseil d'Administration de la Société Maghrébine de Transport Terrestre